



Mon créancier changent tout le temps d'huissier et les frais avec

Par perdu30, le 13/11/2009 à 17:35

Bonjour,

Mon organisme de créance change tous les 3 mois d'huissier alors que je réglé mes mensualités en temps voulu.

Je me retrouve donc à payer un huissier en amiable à passer par un huissier avec des frais d'acts.

Ont il le droit de changer d huissier alors que la dette est en cour de recouvrement. Et surtout passer de l'amiable à un huissier qui compte me saisir et en plus avec des frais ???

t quand j'appel le responsable de finaref il m'a limite dit que j'aurais du anticiper et sur un ton des plus irrespectueux et quand je lui fais remarquer sont manque de professionalime me hurle après et me dit qu' il ne fera rien pour moi qu'ils sont en droit de changer d'huissier même si celaêst une erreur !!!

Moi je me perd dans tout ça